

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 24 AVRIL 2015



Monsieur le Préfet,

Monsieur le président du Conseil général,

Monsieur le Directeur académique,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

« L'inégalité face à l'éducation est la première des injustices contre lesquelles il faut lutter. Or elle s'est accrue ces dernières années. Pour inverser la tendance, le Gouvernement s'est fixé un objectif : ramener à moins de 10 % les écarts de réussite scolaire entre élèves. Pour y parvenir trois réformes majeures : celle de l'éducation prioritaire dotée de 352 millions d'euros supplémentaires, mais aussi une réforme globale de l'allocation des moyens pour toutes les écoles et tous les collèges de France. Et en 2016, une réforme en profondeur du collège. »

Voilà ce qui figure depuis quelques jours sur le site du gouvernement, propos portés par la ministre de l'Éducation Nationale.

Le constat qui est fait sur l'inégalité, l'UNSA EDUCATION le partage. Une réforme globale de l'allocation des moyens, nous y sommes aussi favorables. Effectivement, on ne peut pas rester sur une logique comptable et raisonner sans tenir compte du contexte socio-économique et du profil des élèves. Néanmoins, la création de 2500 « Equivalents temps Plein » pour les écoles et les moyens REP, et toutes les bonnes résolutions ne sont, de toute évidence, pas destinées aux écoles de Saône-et-Loire et cela laisse de l'amertume sur le terrain. Vous évoquez la solidarité nécessaire mais les attentes légitimes de nos collègues, pour une amélioration de leurs conditions de travail, vont rester sans réponse. Au contraire, dans certains cas, le retrait d'un emploi quand les effectifs sont stables va dégrader ces conditions de travail. Si nous ajoutons des décisions trop restrictives sur les mutations (EXEAT), les temps partiels, il n'est pas étonnant que nous voyons surgir çà et là les symptômes de personnels à bout de souffle et beaucoup d'enseignants complètement désabusés. Il leur est beaucoup demandé, mais il leur est peu donné, et nous ne reviendrons pas sur la baisse de leur pouvoir d'achat et de leur salaire, et l'obligation de travailler plus longtemps au cours de leur vie ... sans compter la nécessité de s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires et à une nouvelle organisation de l'école, sans compter l'indigence de la formation continue qui ne répond plus aux droits des personnels, sans compter la mise en place des nouveaux programmes en

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 24 AVRIL 2015

élémentaire sur lesquels ils sont appelés à s'exprimer sur leur temps personnel sans temps institutionnel partagé. Vous comprendrez sans doute mieux pourquoi leur participation aux Assises de l'école pour les valeurs de la République est restée sporadique. L'idée portée par ces assises départementales de mettre en place, autour de l'école, des mesures concrètes pour apprendre les valeurs de la République aux enfants et adolescents, afin de former les citoyens de demain est pourtant fondamentale. Mieux encadrer l'école, travailler avec les familles en difficulté pour faciliter le dialogue, et favoriser les partenariats, cela doit être un souci partagé. Mais en parallèle, si chacun se sent désavoué, du côté des enseignants comme des élus, qui portent tous une lourde responsabilité, comment les conduire à cette réflexion et à un projet commun indispensables ?

Concernant la préparation de la carte scolaire, nous contestons le calendrier tardif et le report de toute la réflexion à mener au-delà de la période de réserve imposée par le ministère. Nous voilà aujourd'hui confrontés à vos décisions mal préparées, sans le temps de concertation ni les préalables nécessaires.

Le 30 mars, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous avez envoyé plus de 120 courriers à destination des maires de communes de Saône-et-Loire. Par contre au sein des écoles, aucune démarche de concertation n'a été mise en place, ni avec les parents, ni avec les équipes pédagogiques. De nombreux maires apprenaient donc une possible (ou probable) fermeture et une soixantaine d'autres recevaient une lettre leur demandant d'engager une réflexion avec les partenaires, de rechercher une dynamique de rapprochement, d'optimisation des moyens... Nombre d'entre eux vous ont répondu qu'ils n'ont pas attendu 2015 pour travailler dans ce sens, et que leurs budgets sont déjà très souvent largement consacrés à l'école, à son équipement, aux personnels territoriaux affectés, aux transports, aux activités péri-scolaires, etc. Dans les quarante dernières années les RPI ont constitué une réponse structurante et qualitative à la scolarité des élèves. Certaines situations sont perfectibles mais si vous souhaitez la meilleure proposition possible alliant proximité et qualité de l'offre scolaire et péri-éducative, vous ne pouvez retirer des moyens.

Sur cette carte scolaire, si nous pouvons comprendre votre priorité affichée pour l'éducation prioritaire et donc pour les élèves les plus défavorisés (projet de création de postes de maîtres surnuméraires dans les écoles en REP, projet

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 24 AVRIL 2015

d'implantation d'un poste UPE2A , dispositifs d'accueil des tout-petits), ainsi que pour le remplacement des personnels, nous ne pouvons accepter le prix à payer par les écoles rurales qui caractérisent notre département.

Nous vous l'avions déjà dit, monsieur l'Inspecteur d'Académie, au -delà de chiffres, d'une moyenne, le niveau des effectifs contenu est une donnée essentielle de la qualité du travail effectuée par les équipes avec les élèves : décroissements, mise en œuvre de projets d'école ambitieux, travail sur le climat scolaire, prise en compte de la grande difficulté scolaire et du handicap. Pour ces écoles la présentation de moyenne par classe est inadaptée et source d'inégalité : montée des cours multiples, montée des effectifs dans des locaux inadaptés, perte de décharge de direction...

L'UNSA EDUCATION vous demande donc la plus grande considération pour les efforts qui sont déjà consentis dans bien des cas par les communes du milieu rural. Nous y reviendrons dans plusieurs cas.

Par ailleurs, plus généralement, nous nous étonnons que depuis un mois, vous n'ayez pas pris en considération les corrections d'effectifs qui vous sont transmises et que vous mettiez en doute les prévisions des directeurs et des maires, y compris quand une liste d'élèves nominative vous est fournie. C'est le cas pour des fermetures envisagées et aussi pour des ouvertures à suivre. Votre argument de l'adéquation nécessaire entre les prévisions pour une rentrée et la réalité de septembre, qui n'a pas été confirmée cette année est à ramener au nombre d'élèves total, soit plus de 46 000, et aux 600 écoles de notre département. Ce différentiel est imputable à tous et à personne... S'il manque un élève ou deux toutes les deux ou trois écoles cela ne justifie pas la fermeture de 60 classes... **car c'est bien de cela dont nous allons parler : de 40 à 65 fermetures de classes pour 12 à 25 ouvertures seulement, les autres emplois étant plus spécifiques. Et c'est là que le bât blesse, car il s'agit bien de retirer des moyens là où ils sont pour les implanter ailleurs.**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous devez créer un emploi quand on attend 29 élèves par classe, pour que le travail soit possible pour les élèves et pour les maîtres, vous ne pouvez pas fermer une classe s'il reste plus de 27 élèves en moyenne, avec des niveaux qui peuvent être à trente, vous ne pouvez pas fermer une classe quand un nouveau projet intercommunal prend forme, vous ne

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 24 AVRIL 2015

pouvez pas fermer une classe qui entrainera des multi niveaux dans tous les cycles, et vous ne pouvez pas fermer une classe si cela induit une disparition de décharge de direction qui va gravement impacter tout le fonctionnement de l'école. A ce propos, nous souhaitons savoir quelle est la balance entre les moyens récupérés en décharge et les moyens supplémentaires à mettre en œuvre au travers des changements de structure et avec la nouvelle circulaire concernant la direction d'école. Nous réitérons notre demande de conserver aux écoles élémentaires et primaires de 9 classes la $\frac{1}{2}$ décharge qui est la leur actuellement et de ne pas la ramener à $\frac{1}{4}$. Cela nécessite seulement 0.17% par école soit environ 1 ETP et demi au total... Voilà qui serait un signal positif en direction de ces directeurs d'école, sur qui vous savez pouvoir compter, mais qui ne sont pas corvéables à merci, et dont la charge de travail est exponentielle. Nous reviendrons sur les situations que nous avons déjà défendues, avec des arguments qui n'ont rien d'outranciers. Nous ne réclamons pas 150 postes pour notre département, ce qui nous permettrait pourtant de mettre en place sereinement les conditions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés, (remplacement suffisant, formation continue, classes allégées, temps de décharge, etc) mais nous demandons une marge de manœuvre plus décente que les 4 ou 5 postes qui restent dans la balance.

Entendez ce plaidoyer qui n'est que celui de la raison et qui n'a rien de délirant.

Sylvie Descombes

Sylvie Delhomme

Christophe Achat

Pour l'UNSA EDUCATION 71

